

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article49135>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Conséquences des essais nucléaires en Polynésie > **50ème anniversaire des essais nucléaires français dans le Pacifique : la France doit réparation aux victimes !**

30 juin 2016

50ème anniversaire des essais nucléaires français dans le Pacifique : la France doit réparation aux victimes !

Communiqué de presse du Réseau Sortir du nucléaire du 30 juin 2016

À l'occasion du cinquantième anniversaire du premier essai nucléaire français dans le Pacifique, le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle l'État à faire enfin justice aux victimes de ces explosions, dont les conséquences perdurent encore aujourd'hui.

Le 2 juillet 1966, ne pouvant plus effectuer d'explosions nucléaires dans le Sahara, la France a procédé au tir "Aldébaran" sur l'atoll de Moruroa, sans avertir la population des impacts de l'exposition à la radioactivité. En l'espace de 30 ans, 192 autres tirs aériens ou souterrains seront effectués en Polynésie, l'ensemble représentant 2900 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. Imposés au nom d'une vaine idée de la "grandeur de la France", malgré les protestations des populations et d'élus polynésiens, ils ont laissé un lourd héritage aux habitants de l'archipel et aux vétérans.

Ces explosions ont fragilisé les fonds sous-marin, entraînant un risque d'effondrement des atolls de Moruroa et Fangataufa. Des débris toxiques et radioactifs (métaux lourds, plutonium...) contaminent toujours durablement les sols et menacent la population. Aux milliers d'habitants et travailleurs irradiés pendant les essais, il faut ajouter les déficits de naissance, malformations congénitales et infirmités que subissent toujours un nombre non négligeable d'enfants polynésiens, comme le montre une [étude](#) publiée en février par l'Observatoire des armements.

Comme l'ont révélé les archives ouvertes suite à la levée du secret défense en 2013, c'est en toute conscience de leurs impacts sanitaires que la France a procédé à ces explosions, irradiant ses propres citoyens polynésiens après avoir irradié les Algériens. Malgré le vote de la loi Morin, seules 20 personnes - dont seulement 7 Polynésiens - ont pu bénéficier d'une indemnisation à ce jour. Quant à la compensation financière annuelle versée à la Polynésie pour faire face aux conséquences sanitaires et environnementales, elle ne cesse de diminuer : fixée à 150 millions d'euros en 1996, elle

passera en 2016 à 84 millions d'euros.

Si François Hollande, lors de sa visite en Polynésie en février, a reconnu que ces explosions avaient eu un "impact" sur l'environnement et la santé et jugé légitime de répondre aux attentes des populations, les mesures concrètes restent encore à venir. Et le Président n'a exprimé aucune excuse de la part de l'État pour avoir imposé à l'archipel cet héritage fatal.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'associe aux demandes des associations "193" et "Moruroa e Tatou", qui publient ce 2 juillet une [Déclaration adressée à la France et aux Nations Unies](#). Face à ce crime irréparable, tout doit être mis en oeuvre pour faire enfin la lumière sur les impacts des essais, assurer un véritable suivi sanitaire des populations, dédommager les victimes et procéder autant que possible à une décontamination des atolls.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle à un [die-in le 1er juillet de 12h à 13h à Paris devant le Ministère de la Défense](#) et à se mobiliser partout en France cet été pour le désarmement nucléaire (voir le [programme d'action](#)). Immorale par nature, l'arme nucléaire doit être éradiquée !

Lire la Déclaration du 2 juillet :



Contacts presse (présents au die-in) :

- ▶ Sophie Morel - 07 77 85 16 09
- ▶ Patrice Bouveret (Observatoire des armements) - 06 30 55 07 09

Voir également le communiqué de la CRIIRAD : [Essais nucléaires en Polynésie française - Cinquante ans après le premier essai nucléaire, quel impact pour les populations exposées aux retombées radioactives ?](#)